

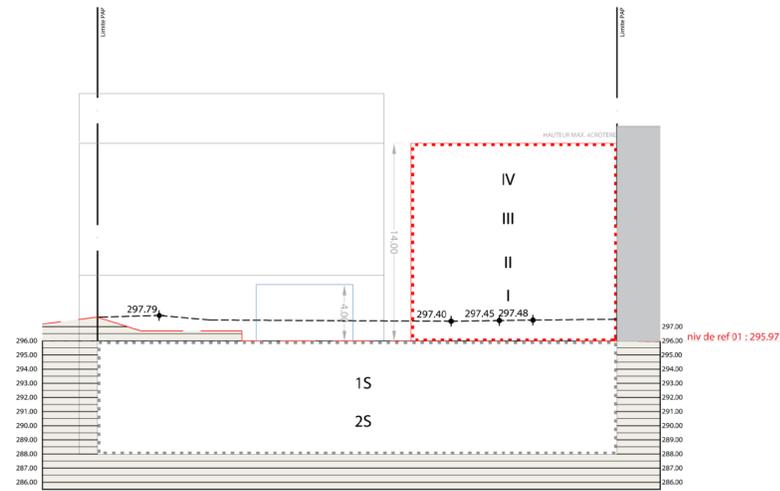
LOT 01		11.04	
-	220.00	-	883.00
772.40	1-mb	1-c	8-c
tp	ha-14.00m	-	IV

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT	surface du lot / de l'îlot [ares]	surface constructible brute [m <sup>2</sup> ]	type et nombre de logements	nombre de niveaux	hauteur des constructions [m]
min	min	min	min	min	min
max	max	max	max	max	max

surface d'emprise au sol [m<sup>2</sup>]  
surface du scellement du sol [m<sup>2</sup>]  
type de toiture  
type, disposition et nombre des constructions

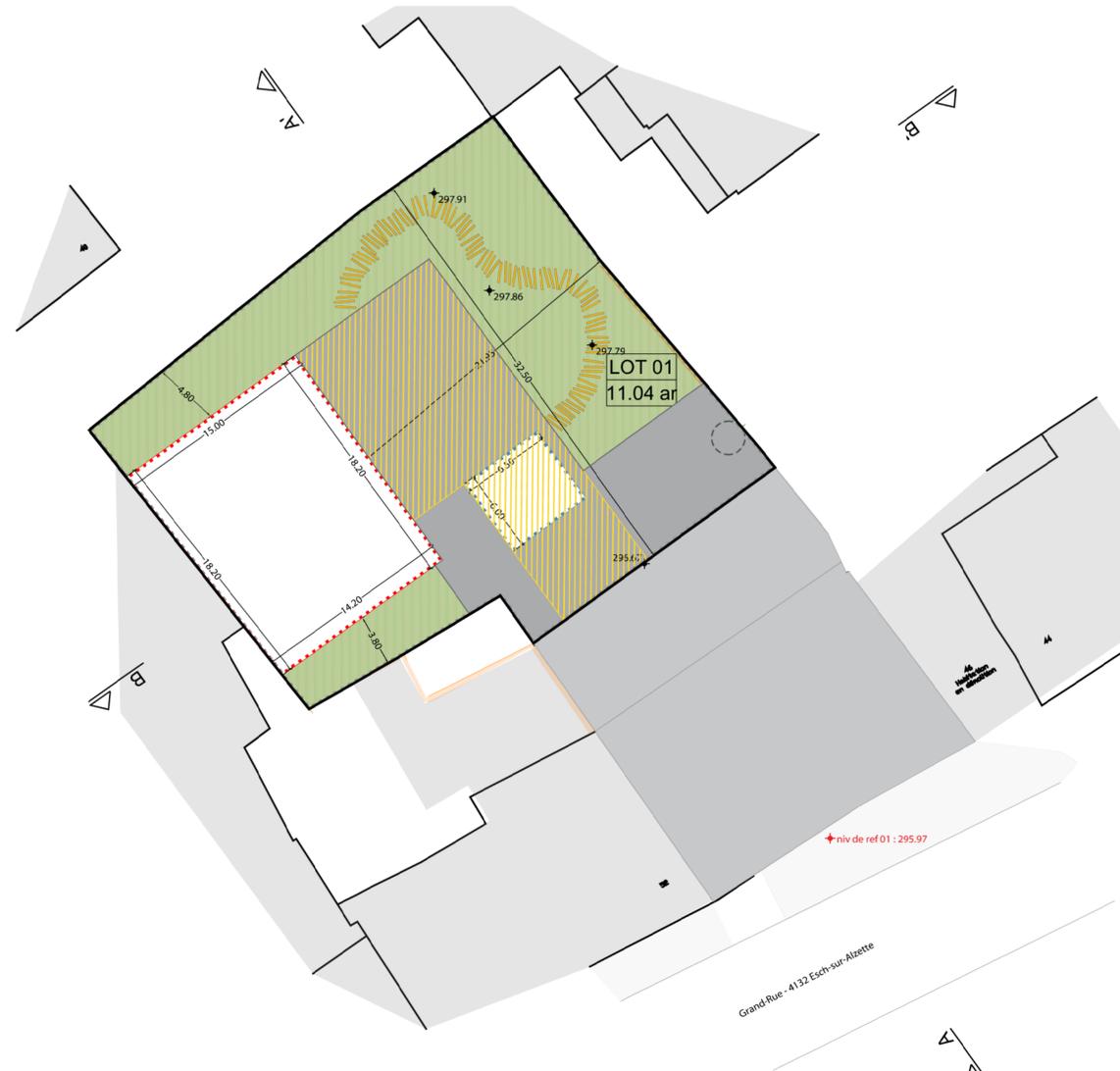
### DEGRE D'UTILISATION DU SOL PAR LOT



COUPE BB'

1.250e

### PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER



1.250e

### Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG
- Courbes de niveau
  - terrain existant
  - terrain remodelé
- Nombre de niveaux
  - I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
  - +1, 2, ...R nombre d'étages en retrait
  - +1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles
  - +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol
- Hauteur des constructions
  - hc-x hauteur à la corniche de x mètres
  - ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
  - hf-x hauteur au faîte de x mètres
- Types, dispositions et nombre des constructions
  - x-mi x maisons isolées
  - x-mj x maisons jumelées
  - x-mb x maisons en bande
- Types et nombre de logements
  - x-u x logements de type unifamilial
  - x-b x logements de type bifamilial
  - x-c x logements de type collectif
- Forme des toitures
  - tp toiture plate
  - tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
  - orientation du faîte

- ### Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
  - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
  - alignement obligatoire pour dépendances
  - limites de surfaces constructibles pour dépendances
  - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
  - limites de surfaces constructibles pour avant-corps

- ### Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
  - îlot projeté
  - terrains cédés au domaine public communal

- ### Degré de mixité des fonctions
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
  - x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
  - x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

- ### Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
  - espace vert public
  - aire de jeux ouverte au public
  - espace extérieur pouvant être scellé
  - voie de circulation motorisée
  - espace pouvant être dédié au stationnement
  - chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
  - voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

- ### Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
  - haie projetée / haie à conserver
  - muret projeté / muret à conserver

- ### Servitudes
- servitude de type urbanistique
  - servitude écologique
  - servitude de passage
  - élément bâti ou naturel à sauvegarder

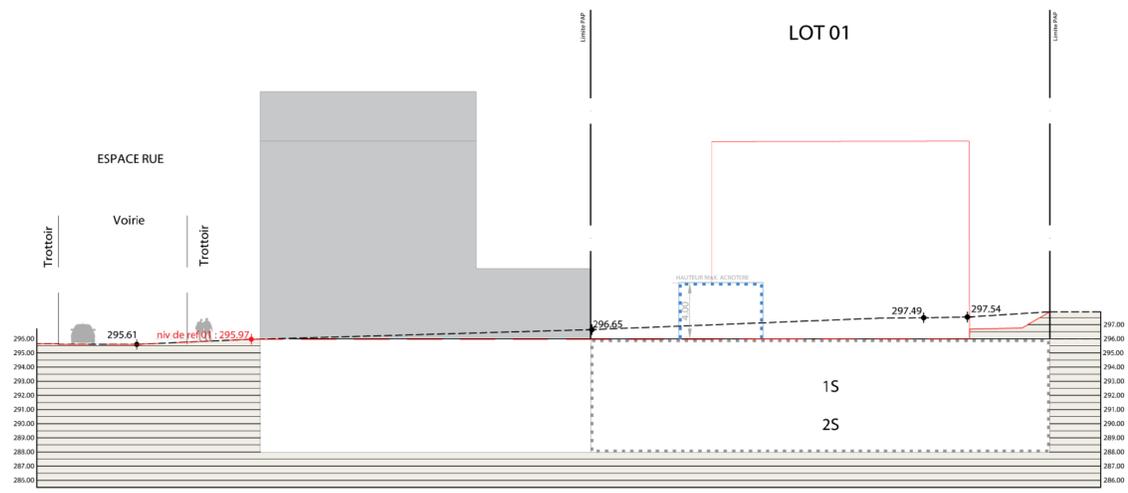
- ### Infrastructures techniques
- retenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
  - canalisation pour eaux pluviales
  - canalisation pour eaux usées
  - fosse ouverte pour eaux pluviales

- ### Représentations
- indication des coupes
  - indication numéro lot et surface
- ### Espaces extérieurs privés
- chemin piéton (à titre indicatif)
  - espace extérieur pouvant accueillir un passage couvert pour piétons
- ### Cotations
- dimensionnement des immeubles
  - reculs des immeubles
  - niveau de terrain existant
  - niveau de référence
  - espace privé sur dalle parking
  - arbre supprimé

### LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE

**SURFACE BRUTE : 11.04 ares**  
**SURFACE NETTE : 11.04 ares**  
**SURFACE PRIVÉE OU PUBLIQUE NECESSAIRE A LA VIABILISATION : 0.00 ares**  
**SURFACE A CEDER AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL : 0.00 ares soit +/- 0.00%**  
**DENSITE : 72.46 log/ha**

### SURFACES



COUPE AA

1.250e

### LÉGENDE OFFICIELLE

MAITRE DE L'OUVRAGE:	<b>F&amp;S Real Estate</b> 17, rue des jardiniers L-1875 Luxembourg
PROJET:	<b>Plan d'Aménagement Particulier "Grand Rue" à Esch</b>
ECHELLE:	1 / 250 e
DESSINE:	MM
CONTROLE:	PA
DATE:	25 mars 2019